



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

AVIS PUBLIC


est par la présente donné par le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC des Collines-de-l'Outaouais de ce qui suit :

Le 16 août 2018, le Conseil des maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a décidé que la séance régulière du mois de septembre 2018 se tiendra le 24 septembre 2018 à 19h00 à la salle du Conseil de son Centre administratif situé au 216, chemin Old Chelsea, Chelsea (Québec) J9B 1J4.

La séance qui devait se tenir le 20 septembre 2018 à 19h00 n'aura pas lieu. Cet avis est donné conformément aux dispositions des articles 144 et suivants du *Code municipal* du Québec relatifs aux sessions des conseils.

Toute question relativement au contenu de cet avis peut être adressée au directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en composant le 819-827-0516 poste 2223 ou via l'adresse courriel smougeot@mrcdescollines.com

Avis public donné le 21 août 2018 conformément au règlement numéro 254-17 visant la publication des avis publics de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.


Stéphane Mougeot, urbaniste
Directeur général et secrétaire-trésorier